



INSCRIPTION PARCOURS ENFANTS

REPRISE DES COURS → 17 ET 21 SEPT. 22

2022 2023

RETOUR DOSSIER (AUCUN RETOUR PAR MAIL)

- Par courrier postal à **L'Académie Fratellini** - École Amateur Enfant
1-9 rue des cheminots - 93210 La Plaine Saint-Denis
- Le déposer en mains propres **ou** dans la boîte aux lettres de L'Académie Fratellini accompagné des règlements trimestriels.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION - FICHE À CONSERVER PAR L'ADHÉRENT

1. Inscription

L'inscription de votre enfant à l'Académie Fratellini est annuelle et définitive. Elle sera validée par l'enregistrement du dossier d'inscription complet.

2. Calendrier 2022-2023

Les ateliers commencent les sam. 17 et mer. 21 septembre 2022 et se terminent le sam. 24 juin 2023. Les séances de décembre 2022 sont à confirmer. Toute annulation de séance en cours d'année ne saurait faire l'objet d'un remboursement.

3. Jours et horaires des cours

- 5/6 ans (GS maternelle/CP)

mercredi 13h30-14h30 | mercredi 15h-16h | samedi 10h-11h

- 6/8 ans (CP/CE1)

GR1 mercredi 13h30-15h | GR2 mer.15h-16h30 |

GR1 samedi 11h-12h30 | GR2 samedi 12h-13h30 |

- 8/11 ans (CE2/CM2)

mercredi 16h30-18h30 | samedi 10h-12h | samedi 14h-16h

- 11/14 ans (collège)

trapèze mer. 18h30-20h30 | acrobatie mer. 18h30-20h30 | Fil-Danse

sam. 10h-12h | trapèze/théâtre sam. 14h-16h | trapèze avancé sam. 16h15-18h15

4. Modalités de règlement

a. Veuillez fournir les 3 chèques correspondants au montant trimestriel de l'activité choisie, pour chaque enfant (cf. tableau ci-dessous). Pour les règlements des cours, merci d'indiquer le nom de l'enfant au dos de chaque chèque et agrafez-les à son dossier d'inscription. Nous n'accepterons pas de règlement global si vous inscrivez plusieurs enfants à l'école du cirque.

b. Après réception du dossier complet, nous vous enverrons le lien vers le formulaire Hello Asso afin de régler l'adhésion annuelle de l'École Amateur Enfant saison 22-23 de 50 €. L'adhésion est préalable à toute inscription. Elle vous permet de bénéficier d'une invitation par adhérent (+ 1 tarif réduit accompagnateur) sur certains spectacles à l'Académie et de tarifs réduits dans des lieux partenaires.

Les inscriptions définitives sont soumises à ces conditions.

5. Tarifs des activités pour la saison 2022-2023

- Parcours très jeunes enfants 5/6 ans

Tarif plein 234 € (3x 78 €) Plaine Commune 174 € * (3x 58 €)

- Parcours jeunes enfants 6/8 ans

Tarif plein 300 € (3x 100 €) Plaine Commune 225 € * (3x 75 €)

- Parcours enfants 8/11

Tarif plein 384 € (3x 128 €) Plaine Commune 270 € * (3x 90 €)

- Adolescents 11/14 ans

Tarif plein 390 € (3x 130 €) Plaine Commune 285 € * (3x 95 €)

- Forfait pour 2 cours par semaine 11/14 ans par enfant.

Tarif plein 600 € (3x 200 €) Plaine Commune 480 € * (3x 160 €)

* Tarif Plaine Commune sur présentation d'un justificatif de domicile pour les habitants des villes de Plaine Commune

6. Assurance

L'Académie Fratellini, son personnel, les élèves, les locaux et le matériel bénéficient d'une assurance.

Toutefois, une assurance responsabilité civile + une assurance multirisques personnelle (voir les possibilités d'extension de l'assurance scolaire) est demandée.

L'Académie Fratellini n'est pas responsable des pertes et vols d'effets personnels. La responsabilité des enfants mineurs incombe à l'Académie uniquement durant les cours et dans l'enceinte de l'établissement.

7. Absences, retards et abandons

Absences

Toute absence doit être signalée à l'Académie Fratellini dans un délai de 48 h. En cas d'absence à caractère imprévisible de plus d'un mois, une demande écrite motivée avec justificatif pourra faire l'objet d'une remise exceptionnelle. Les absences répétées, non justifiées pourront faire l'objet d'un renvoi.

Retards

Les cours commencent à l'heure. L'élève s'engage à respecter les horaires de cours. Seuls les retards exceptionnels seront excusés.

Les cours sont fermés aux parents. Ceux-ci sont tenus de respecter les horaires pour venir chercher leur(s) enfant(s). En cas de retards fréquents, l'inscription de l'enfant ne pourra être maintenue.

Abandon

L'abandon en cours d'année ne donne droit à aucun remboursement s'il n'est justifié par un des cas suivants :

- Blessure ou autre problème médical (fournir un certificat)
- Déménagement (fournir la photocopie de la lettre de mutation). À défaut, il sera procédé à l'encaissement des sommes dues.
-

8. Droit à l'image

Vous devez signer le formulaire de droit à l'image situé en page 3.

9. Casting

L'Académie Fratellini n'organise pas de casting et n'autorise pas cette activité au sein de l'établissement. Toutefois, pour information, les diverses propositions reçues sont affichées à l'accueil. En aucun cas, l'Académie Fratellini ne pourra être tenue responsable ni de la qualité, ni de la bonne foi de ces annonces.

10. Pièces à fournir lors de votre inscription :

- Les fiches 2 et 3 du dossier
- 1 certificat médical de bonne aptitude physique et de non contre-indication à la pratique des arts du cirque
- Le règlement total (3 chèques datés du jour de l'inscription)
- 1 attestation d'assurance en responsabilité civile
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois pour bénéficier du tarif Plaine Commune.

FICHE D'INSCRIPTION

(À REMPLIR LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES)

NOUVELLE INSCRIPTION RÉINSCRIPTION

ADHÉSION (ANNUELLE ET FAMILIALE)

RÉGLÉE SUR helloasso.com

AUTRE :

COURS

RÉGLEMENT EN CHÈQUE (3) D'un MONTANT DE € / € / €

RÉGLEMENT EN CB € RÉGLEMENT EN CV €

RÉGLEMENT EN ESPECE €

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

NOM Prénom

date de naissance sexe M F

âge

adresse

code postal ville

Tél.

(EN MAJUSCULE) E-mail mère @

(EN MAJUSCULE) E-mail père @

LES COURS

(Cochez la case correspondant à votre choix)

• 5/6 ans (GS maternelle/CP)

mercredi 13h30-14h30 mercredi 15h-16h samedi 10h-11h

• 6/8 ans (CP/CE1)

mercredi -GR1 13h30-15h mercredi -GR2 15h-16h30 samedi -GR1 11h-12h30 samedi -GR2 12h-13h30

• 8/11 ans (CE2/CM2)

mercredi 16h30-18h30 samedi 10h-12h samedi 14h-16h

• 11/14 ans (collège)

mercredi -Trapèze 18h30-20h30 samedi -Fil-Danse 10h-12h

mercredi -Acrobatie 18h30-20h30 samedi -Trapèze+Théâtre 14h-16h

samedi -Trapèze avancé 16h15-18h15

AUTORISATION PARENTALE

Responsable légal de l'enfant : père mère tuteur

NOM Prénom

adresse

code postal ville

tél. professionnel tél. portable

compagnie d'assurance N° SS

situation familiale marié célibataire séparé

(En cas de séparation, merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées du second parent)

Nom Prénom

adresse

code postal Ville

tél. domicile portable

tél. professionnel e-mail

Fait à :
Le / / 2022

(Signature obligatoire du responsable légal de l'enfant)

« Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les conditions générales d'inscription, du règlement intérieur de l'école, du droit à l'image. »

(À REMPLIR LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES)

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

(à compléter)

NOM du médecin traitant : _____

TÉL : _____

Antécédents médicaux : oui non

Si oui, lesquels : _____

Traumatismes articulaires oui non

Si oui, lesquels : _____

Allergie : oui non

Si oui, nature de l'allergie : _____

Allergie aux médicaments : oui non

Si oui, quels médicaments : _____

Asthme : oui non

Si oui, nature de l'asthme. Traitement en cas de crise : _____

Traitement en cours : oui non

Si oui, nature du traitement : _____

Traitement de fond : oui non

Si oui, nature du traitement : _____

Handicap à signaler : oui non

Si oui, nature du handicap : _____

Vaccination antitétanique : oui non

Groupe sanguin : _____

AUTORISATION D'INTERVENTION

(à compléter par le responsable légal de l'enfant)

Indiquez ci-dessous, les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence

NOM : _____

PRÉNOM : _____

TÉL : _____

NOM : _____

PRÉNOM : _____

TÉL : _____

En cas d'accident qui nécessiterait l'intervention des pompiers ou du Samu :

J'autorise Je n'autorise pas le transport au service des urgences du centre hospitalier le plus proche

J'autorise Je n'autorise pas l'intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire par les services médicaux compétents

En cas de réponse négative, l'Académie Fratellini est obligatoirement déchargée de toute responsabilité. Merci de nous indiquer, avec précision les démarches à suivre en cas d'accident, par lettre datée et signée, jointe au dossier d'inscription.

DROIT À L'IMAGE AUDIOVISUEL

J'autorise Je n'autorise pas

Que mon enfant figure sur tout support audiovisuel (photos, vidéos, publications) réalisés au sein de l'Académie Fratellini et dûment autorisés par l'établissement pour sa propre communication, en dehors de toute utilisation commerciale..

Fait à :

Le / /2022

(signature obligatoire du responsable légal de l'enfant précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)